

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIOLAY
Séance du 26 juillet 2022**

Réf. 2022.06.001

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six juillet à 20 heures, les membres composant le Conseil Municipal de VIOLAY, dûment convoqués par le maire dans les délais légaux, le 21 juillet 2022, se sont réunis en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHAVEROT Véronique, Maire.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie

- ✓ Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
- ✓ Nombre de conseillers municipaux présents : 11
- ✓ Nombre de conseillers municipaux votants : 10

Présents :

PALAIS Jean-Claude	PERRIER Guy
ESCOFET Danièle	DENIS Chantal
POIRON Jean-Pierre	CHAVEROT Gilbert
COLLON Colette	BLANCHARD Valérienne
BISSAY David	
SERRAILLE Joëlle	

Excusées : LANGE Audrey (pouvoir à Mr G. Chaverot)
GIROUD Marc (pouvoir à Mr Jean Claude PALAIS)
MESSAOUDI Merryl (pouvoir à Mme BLANCHARD Valérienne)
LAURENT Michel

Secrétaire de séance : DENIS Chantal

OBJET : PV Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Monsieur LAURENT Maël, élu sur la liste «Envie(s) d'Avenir », a présenté par courrier reçu en mairie le 21 juillet 2022, sa démission de son mandat de conseiller municipal.

Monsieur le Sous-Préfet de ROANNE a été informé de cette démission en application de l'article L 2121-4 du CGCT.

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral «le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.»

Madame MESSAOUDI Merryl épouse PERRET est donc appelée à remplacer Monsieur Maël LAURENT au sein du conseil municipal, elle est installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

Le tableau du conseil municipal est mis à jour en conséquence.

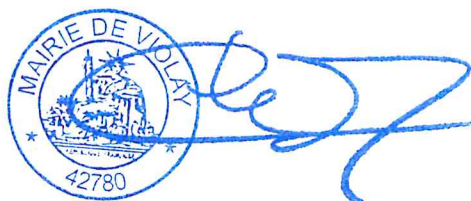
Le Conseil Municipal, PREND ACTE de la démission de Monsieur LAURENT Maël et de l'installation de Madame MESSAOUDI Merryl épouse PERRET en qualité de conseillère municipale.

Le tableau du Conseil Municipal est mis à jour en conséquence et Monsieur le Sous-Préfet de ROANNE sera informé de cette modification.

Pour extrait conforme,

Fait en Mairie, le 28 Juillet 2022,

Le Maire,
Véronique CHAVEROT.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203341-20220726-202206001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2022

Affichage : 29/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



